

**Intervention du Premier ministre**  
**Conférence sur l'amélioration de la fourniture des services de recherches et sauvetage (SAR) en Afrique**

Lomé, le 12 avril 2017

**Mesdames et Messieurs,**

Avant tout propos, je voudrais, au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, et au nom du Gouvernement, vous exprimer nos vifs remerciements pour avoir bien voulu porter votre choix sur notre pays le Togo, en vue d'abriter cet important événement dont l'ultime et légitime ambition est de sauver des vies. C'est de bon cœur que je voudrais donc vous souhaiter une fraternelle et chaleureuse bienvenue au Togo.

**Mesdames et Messieurs,**

La ville de Lomé, capitale togolaise, s'honore de servir de cadre de réflexion et d'échanges aux décideurs des services « Search and rescue » SAR, c'est-à-dire Services de Recherches et de Sauvetage en aviation civile, en vue de susciter une prise de conscience au plus haut niveau et obtenir un meilleur engagement des États à mettre en œuvre les Normes et Pratiques recommandées de l'Annexe 12 de la Convention de Chicago du 7 décembre 1944 relative à l'aviation civile.

Aussi me plait-il de saisir l'opportunité de cette rencontre pour saluer la présence très distinguée de toutes les éminentes personnalités qui, à divers titres, ont bien voulu honorer de leur présence cette rencontre. Je saisi cette opportunité pour féliciter chaleureusement le Président du Conseil de l'OACI, Dr. Olumuyiwa Bernard Aliu pour sa brillante réélection à la tête de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale le 21 novembre 2016 signe du travail formidable qu'il abat en l'occurrence son initiative : « No Country Left Behind » qui signifie littéralement aucun pays membre de l'OACI ne doit être abandonné. Cette initiative, il faut le souligner, cadre parfaitement avec les objectifs du développement durable (ODD) dont le fil

conducteur est de tout mettre en œuvre afin qu'aucune personne ne se sente laissée pour compte sur la planète.

Je salue également très fraternellement les présidents de la Commission Africaine de l'Aviation Civile (CAFAC) et la Secrétaire générale qui ont œuvré pour la tenue effective de cette conférence.

Ainsi que je le rappelais tantôt, la présente rencontre est importante à plus d'un titre, car elle est consacrée à une question cruciale qu'est la sécurité dans le secteur du transport aérien où le volume du trafic ne cesse de croître, pour ne pas dire qu'il double chaque quinze ans. C'est un élan vertueux qui favorise, à n'en point douter, l'intégration des peuples, le brassage des cultures, les échanges commerciaux, la croissance économique bref le développement.

Ainsi, la pléiade de ministres en charge de l'aviation civile, d'experts, de représentants internationaux issus de différentes instances de l'aviation civile ainsi que des responsables des structures de fourniture de Services de navigation Aérienne dans cette majestueuse salle de Radison Blu Hôtel 2 Février témoigne de votre détermination à contribuer sensiblement à l'amélioration de la sécurité aérienne.

Il est vrai, l'avion reste et demeure le mode de transport le plus sûr. Toutefois, lorsqu'il advient des cas de détresses voire de crashes d'avions, le nombre de victimes enregistrées dues non seulement à l'accident lui-même mais le plus souvent par défaillance voire par manque des services d'intervention rapides et efficaces en recherche et sauvetage est indicible. Selon les statistiques réalisées par l'organisation « Aviation Safety Network », l'année 2014 a enregistré 21 crashes de vols commerciaux faisant 694 victimes contre 19 crashes avec 325 victimes en 2016.

Cette relative tendance à la baisse, des décès pouvait l'être davantage si la mission de coordonner et de diriger les services de recherche et sauvetage assignée au SAR était au point au niveau de nos Etats mais également en coopération inter-Etats. En la matière, tout semble dire que le problème est plus préoccupant sur notre continent. C'est d'ailleurs la raison de la tenue de cette conférence qui a pour but de

mettre en place un cadre réglementaire harmonisé afin de rendre les structures d'intervention, de recherche et de sauvetage plus opérationnelles et performantes.

**Mesdames et Messieurs,**

La plupart de nos Etats africains ont ratifié les différentes conventions relatives aux services de recherches et sauvetage. Par leur adhésion à ces différentes conventions aéronautiques et maritimes, les États se sont engagés à mettre en place, à titre individuel ou en coopération avec d'autres États, une organisation efficiente capable d'accomplir les fonctions fondamentales des services de recherches et sauvetage. Malheureusement, c'est au moment des accidents et donc des drames que les services SAR mis en place, dans la plupart de nos Etats africains, se révèlent impuissants pour porter rapidement secours aux victimes et réduire un tant soit peu les conséquences.

Par ailleurs, les audits OACI de supervision de la sécurité qui reposent sur le processus d'identification des faiblesses des Etats ont relevé dans la région Afrique et Océan Indien beaucoup de carences dans l'établissement et la mise en œuvre des services de recherches et sauvetage. Il s'agit notamment de manque de ressources financières adéquates, d'absence de législation nationale, d'un déficit de collaboration et de coopération entre les Etats, d'absence d'un Plan National SAR, d'équipements SAR adéquats pour des opérations de récupération à grande échelle, de manque de formations adéquates et d'organisation des exercices.

**Mesdames et messieurs,**

Pour sa part, le Togo, sous le leadership du Président de la République nourrit l'ambition de constituer un véritable hub en matière de transport aérien dans la sous-région. Pour ce faire, notre pays a créé le sous-centre SAR en 2007 conformément à la loi. Ainsi depuis 2011 ce centre doté de matériels de recherches et de sauvetage est effectivement opérationnel et s'acquitte de ses devoirs en organisant chaque année des exercices pratiques destinés à renforcer la capacité opérationnelle des différents acteurs et structures concernés. Il s'agit là de fournir un réel filet de sécurité solide aux personnes en cas de nécessité. Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées par l'OACI, notre pays a signé les accords et mémorandums d'entente avec des pays voisins à savoir, le

Bénin, le Ghana, le Burkina Faso et le Niger. Cette volonté de s'ouvrir et de coopérer dans un cadre inter-Etats est la preuve qu'en matière de recherche et de sauvetage de vies humaines, l'ont ne doit pas tenir compte des frontières.

Malgré les prérequis et performances ci-dessus énumérés notre pays attend l'appui et l'accompagnement des différentes instances de l'aviation civile internationale notamment de l'OACI et de la CAFAC en vue d'accroître la rapidité, la flexibilité et l'efficacité de son sous-centre SAR.

### **Mesdames et Messieurs,**

Devant l'enjeu de la sécurité aérienne qui concerne des millions de vies, il est impérieux que les pays africains mutualisent leurs efforts et leurs expériences. En effet, face aux défis de la mondialisation, le renforcement de la sécurité dans l'espace aérien de l'Afrique constitue un chantier immense et exigeant. Nous disposons déjà d'un large faisceau de mécanismes et de dispositifs institutionnels performants dont leur mise en œuvre judicieuse et leur coordination peuvent contribuer efficacement à assurer la prévention des accidents et surtout leur gestion.

Je souhaite, à cet effet, que cette rencontre de haut niveau vous donne la possibilité de prendre la mesure de la nécessité, pour sortir les pays africains de ce cercle vicieux de tragédies et d'établir un large partenariat entre les gouvernements et toutes les composantes des services SAR.

Je vous invite donc, à apporter chacun, en ce qui le concerne, sa pierre à la construction et à la consolidation d'une organisation SAR robuste dans nos Etats par des stratégies novatrices et cohérentes afin de créer un espace aérien africain plus rassurant, compétitif et plus attractif pour le bonheur de nos populations.

C'est pourquoi, je tiens à vous dire que les travaux de cette présente rencontre seront très suivis, et vos conclusions, propositions et recommandations très attendues, non seulement par l'ensemble de nos gouvernements africains dont les délégations participent aux travaux.

Dans cette perspective, je souhaite pleins succès à vos travaux et je déclare ouverte la conférence de haut niveau consacrée à l'amélioration de la fourniture des services de recherches et sauvetage (SAR) en Afrique.